



Document explicatif concernant les prévisions budgétaires 2022

1. Introduction au budget

Le Conseil de Saint-Benjamin a adopté son programme triennal d'immobilisations 2022-2023 et 2024, le 13 décembre 2021 et les prévisions budgétaires 2022, le 17 janvier 2022.

Le budget total de la Municipalité s'élève à **1 814 153 \$** soit une hausse de **9,70%** comparativement en 2021. Nous prévoyons un montant en investissement de **2 578 500 \$** pour le programme triennal d'immobilisations en 2022.

Il faut prendre en considération que nous sommes dans une ère où le coût de la vie augmente sans cesse. L'indice des prix à la consommation est rendu à **4,70 % (novembre 2020 à novembre 2021)**.

Mot du Maire :

Cher(è)s citoyens et citoyennes,

Ce fut un plaisir, mais assurément tout qu'un travail de préparer un budget dans de pareils contextes économique et municipal. Par chance que l'ancienne direction générale avait pris des bonnes décisions en matière de mise de côté et d'ordre d'exécution des mandats de l'an passé, sans quoi la tâche aurait été encore plus ardue. Ce faisant, en ajustant les frais aux ramassages des ordures, et en prenant conscience de nos capacités financières, cela nous permet de vous faire une annonce d'un « presque » gel de la taxe foncière générale. Une augmentation de 0.64% seulement. Nous n'avons pas une immense marge de manœuvre pour agir, et nous nous donnons pour mission de poursuivre la croissance de notre municipalité en prenant les meilleures décisions possibles dans l'intérêt de TOUS ET DE TOUTES ! Saint-Benjamin est en train de muter, de se transformer et c'est en communauté que nous sommes en train de le faire ! Une belle année 2022 à tous et toutes !

2. Faits saillants du budget 2022 :

- Budget annuel de 1 814 152 \$, augmentation de 9,70%
- Rôle d'évaluation foncière imposable en hausse d'environ 102 143 326\$, ce qui représente une augmentation de 3,02 %
- Taxe foncière, Sûreté du Québec et services de la dette : hausse de 4,86 %
- Augmentation du tarif forfaitaire de 176,50 à 250,75\$ pour les matières résiduelles afin d'équilibrer les coûts versus les revenus liés à cette dépense
- Deux nouveaux règlements d'emprunt :
 - a- Camion à neige
 - b- Unité d'urgence (service incendie)

3. Principaux projets pour 2022 :

- Revitalisation des pancartes indiquant les secteurs de Saint-Benjamin et affichettes d'adresses dans les rangs (25 000\$)
- Réfection du ponceau du 14^e Rang Ouest et du pont du rang 6 (2 300 000\$)
- Achat du terrain à côté du parc Cumberland (35 000\$)
- Partenariat avec l'école La Tourterelle (10 000\$)
- Jeux d'eau au village si nous obtenons la subvention (105 000\$)
- Asphaltage et entretien des rues endommagées (25 000\$)
- Mise à niveau de nos systèmes d'urgence pour la sécurité civile (20 000\$)
- Début des travaux d'asphaltage des rues non asphaltées dans le secteur Cumberland.

4. Variation moyenne du compte de taxes pour une évaluation foncière à 200 000\$:

Secteur desservi par les services :

5,45 %

Secteur non-desservi :

5,97 %

5. Tableaux explicatifs

TAXATION 2022 - Secteur non-desservi	Taux		Évaluation
			200 000,00 \$
Taxes foncière générale	0,9476		1 895,23 \$
Taxes Sûreté du Québec	0,0758		151,54 \$
Taxes spéciales - camion incendie	0,0221		44,20 \$
Taxes spéciales - Chargeur sur roues	0,0075		15,08 \$
camion à neige	0,0234		46,74 \$
Unité d'urgence	0,0072		14,45 \$
Taxes spéciales - Réfection 14e Rang Est	0,0601		120,13 \$
Sous-total	1,1437		2 287,36 \$
Services			
Ordures	250,75 \$		250,75 \$
Boues	45,00 \$		45,00 \$
Total taxation 2022			2 583,11 \$
Augmentation annuelle		5,97%	145,78 \$

TAXATION 2022 - Village	Taux		Évaluation
			200 000,00 \$
Taxes foncière générale	0,9476 \$		1 895,20 \$
Taxes Sûreté du Québec	0,0758 \$		151,54 \$
Taxes spéciales - camion incendie	0,0221 \$		44,20 \$
Taxes spéciales - Chargeur sur roues	0,0075 \$		15,00 \$
Camion à neige	0,0234 \$		46,74 \$
Unité d'urgence	0,0072 \$		14,45 \$
Taxes spéciales - Réfection 14e Rang Est	0,0601 \$		120,20 \$
Sous-total	1,1437 \$		2 287,33 \$
Services			
Ordures	250,75 \$		250,75 \$
Taxe règlement emprunt 283-99	18,29 \$		18,29 \$
Opération système traitement eaux usées	193,13 \$		193,13 \$
Infrastructures eaux usées village	71,76 \$		71,76 \$
Total taxation 2022			2 821,26 \$
Augmentation annuelle		5,45%	145,61 \$

Prévisions budgétaires 2022

REVENUS

Pour payer les dépenses et affectations mentionnées ci-dessus, le Conseil prévoit les revenus suivants :

Revenus	Budget 2022
Taxes	1 378 730 \$
Paiement tenant lieu de taxes	6 550 \$
Services rendus	44 200 \$
Imposition de droits	47 000 \$
Amendes et pénalités	2 500 \$
Autres revenus d'intérêts	13 300 \$
Autres revenus	- \$
Transferts	321 872 \$
Total des revenus	1 814 152 \$
Affectation surplus	0 \$
Grand total des revenus	1 814 152 \$

DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT

Le Conseil est autorisé à faire les dépenses suivantes pour l'année financière 2022 et à approprier les sommes nécessaires, à savoir :

Dépenses	
Administration générale	357 457 \$
Sécurité publique	205 400 \$
Transport	527 865 \$
Hygiène du milieu	207 472 \$
Santé et bien-être	7 000 \$
Aménagement, urbanisme et développement	130 946 \$
Loisirs et culture	64 563 \$
Frais de financement	60 109 \$
(1) Total des dépenses de fonctionnement	1 560 812 \$
Remboursement en capital (financement)	253 340 \$
Transfert aux activités d'investissement	- \$
(2) Total autres activités financières	253 340 \$
Grand total des dépenses (1 + 2)	1 814 152 \$